



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 26 juin 2020

### LE DÉPARTEMENT PARTICIPE AU FONDS « RÉGION UNIE » A HAUTEUR DE 5 M€ EN SOUTIEN AUX FORCES VIVES ISÉROISES

**Ce 26 juin 2020 s'est tenue la Séance Publique du Département de l'Isère. Les conseillers départementaux ont voté en faveur de la participation de la collectivité au fonds « Région unie », lancé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour venir en aide aux forces vives fortement impactées par les conséquences de la crise sanitaire.**

#### **Un fonds de participation collectif**

La crise sanitaire que nous traversons a été d'une ampleur sans précédent au niveau national. Elle met en péril les emplois, contraint le pouvoir d'achat des familles et nos équilibres économiques et sociaux.

En Isère, la baisse de l'activité économique au premier semestre est de 35 %. Entre février et avril, le département a accusé une hausse inédite du chômage en catégorie A de 36,5%.

Chef de file des solidarités, garant de la cohésion sociale et territoriale, le Département se doit d'être présent dans ce contexte difficile, malgré les restrictions imposées par la Loi NOTRe qui a retiré à l'échelon départemental la compétence économique. Son action s'articule donc avec les initiatives nationales, régionales et l'échelon intercommunal.

C'est dans le souci de coordonner l'effort local et de pallier aux risques de fermeture et de suppressions d'emploi que les conseillers départementaux ont décidé de répondre positivement à la sollicitation de la Région. Ils ont donc voté en faveur d'un amendement au rapport du budget supplémentaire permettant d'abonder à hauteur de 5 M€ le fonds « Région unie ».

Les ressources de ce fonds permettront de financer :

- des subventions aux acteurs du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration (entreprises et associations) d'un montant maximum de 5 000 € ;
- des avances remboursables d'un montant de 3 000 € à 20 000 € à taux nul au bénéfice des très petites entreprises (0 à 9 salariés), indépendants, professions libérales et associations.
- des subventions, dans le domaine agricole et agroalimentaire pour des opérations d'acquisition ou amélioration des équipements nécessaires à la production, à la transformation, au stockage ou à la commercialisation des produits agricoles.



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*« Il y a aujourd'hui urgence à répondre présent auprès des forces vives iséroises qui couvrent tout le territoire. C'est pourquoi j'ai proposé aux conseillers départementaux de participer pour un montant de 5 M€ au fonds créé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. C'est un signe fort de la collectivité déjà très engagée aux côtés des forces vives de l'Isère. Je félicite Laurent Wauquiez, Président de la Région, et Yannick Neuder, Vice-Président, pour cette initiative et la rapidité de son exécution car les Iséroises et les Isérois ne peuvent pas attendre. Cette aide servira à sauver des emplois et à permettre à notre territoire de conserver son dynamisme malgré la crise », souligne Jean-Pierre Barbier, Président du Département.*